

- 5 AVR. 2024

Demande N°

20-2024

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 16 avril au 16 mai 2024

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire DR Invest SA p.a. de Rham SA, Mon Repos 14
Demandeur de Rham SA - 1005 LAUSANNE
Adresse Avenue G. Guisan 76 Parcelle N° 2157
Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage
Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non
Essence(s) Tilia X
Diamètre(s) du tronc ≈ 45 cm Hauteur(s) : ≈ 10 m
Etat sanitaire Mort
Motif de l'abattage /
élagage / taille /
écimage Arbre mort depuis quelques
années. Peut représenter un
danger!
N°1 sur plan annexé.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.
La première page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 16 avril au 16 mai 2024

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire DR Invest SA p.a. de Rham SA, Mon Repos 14
 Demandeur de Rham SA - 1005 LAUSANNE
 Adresse Avenue G. Guisan 74 Parcelle N° 2156
 Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage
 Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets
 Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non
 Essence(s) Chamaecyparis lawsoniana
 Diamètre(s) du tronc de 20 à 40 cm Hauteur(s) : 8 à 10 m
 Etat sanitaire Morts
 Motif de l'abattage /
 élagage / taille /
 écimage Sujet A = tronc déperissant presque mort.
Sujets B et C morts et dangereux
étant donné la proximité avec la
ligne électrique des tl.
N° ③ sur plan annexé.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.
 La première page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 16 avril au 16 mai 2024

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire DR Invest SA. p.a. de Rham SA, Mon Repos 14
Demandeur de Rham SA - 1005 LAUSANNE
Adresse Avenue G. Guisan 74 Parcelle N° 2156
Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage
Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non
Essence(s) Thuja occidentalis
Diamètre(s) du tronc de 10 à 20 cm ± Hauteur(s) : ± 6,50m
Etat sanitaire En grande partie mort
Motif de l'abattage /
élagage / taille /
écimage Déperissant de puis plusieurs
années. En grande partie mort.
N° ② sur plan annexé,

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.
La première page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully